

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 27 avril 2026**

Date de convocation : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 1 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : BARON Anne-Sophie, BERNA Sophie, BOURDA Francine, BOURUMEAU Pierre, CANTON Marc, CANTON Marion, CHARRET Olivier, CLAVARET Christian, DOURAU Jean-Marc, DOURROM Bernadette, LACOUÉ-CHAROT Damien, LARRUHAT Alexandre, LAUVAUX Michel, MONTIN Isabelle, PANATIER Corinne, PEAUDE CERF-BADET Claire, SERRUT Roseline, TABONE FrédéricEXCUSÉE : VANHOOREN AudreyPROCURATION : VANHOOREN Audrey à Olivier CHARRETSecrétaire de séance : Isabelle MONTIN**DÉLIBÉRATION N° 2026-32 : Désignation du délégué à l'ADEM64**

Le Maire rappelle que la Commune est membre l'Association Départementale des élus de montagne des Pyrénées-Atlantiques (ADEM64) et que les statuts de celle-ci prévoient qu'elle soit représentée par un délégué.

En conséquence, il convient de procéder à la désignation correspondante.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de procéder à la désignation d'un délégué pour siéger l'Association Départementale des élus de montagne des Pyrénées-Atlantiques (ADEM64).

Le Maire donne lecture de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire. »

En application de ces dispositions, est nommé, pour représenter la Commune à l'ADEM64 :

- Délégué titulaire : Monsieur Marc CANTON

Le Conseil Municipal prend acte de cette nomination.

VOTE	POUR	19
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme

Le Maire

